

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inondations de juillet 2021, deux ans après : la SPAQUE poursuit les missions qui lui avaient été confiées par la Wallonie

Voici bientôt deux ans que la Wallonie faisait face aux plus graves inondations de son histoire. Rapidement, la Région wallonne avait mobilisé l'ensemble de ses organes pour faire face à la catastrophe.

Cinq missions

Pour rappel, cinq missions ont été confiées à la SPAQUE :

- le tri et l'évacuation des milliers de tonnes de déchets,
- la gestion des pollutions diffuses en hydrocarbures,
- la prise en charge des surcoûts générés pour les communes et intercommunales,
- la prise en charge des milliers de tonnes de terres charriées (boues) par les inondations,
- l'évacuation des déchets issus du nettoyage des cours d'eau.

Pour mener ces missions à bien, d'importants moyens ont été mobilisés par la Région wallonne : 60.000.000 € pour l'évacuation des déchets (y compris terres charriées et déchets des rivières), 2.000.000 € pour l'assainissement des terrains non bâtis, et 15.000.000 euros pour la gestion des surcoûts.

150.000 tonnes de déchets évacuées et valorisées

Dès la fin juillet 2021, la priorité a été donnée à l'évacuation des déchets des zones sinistrées vers trois sites de regroupement, dont le plus connu et le plus important, l'autoroute désaffectée A601. Ces déchets, 150.000 tonnes au total, ont ensuite été évacués vers des centres de traitement pour y être valorisés. Les derniers déchets ont quitté l'A601 au début de l'année 2022.

Pollutions diffuses en hydrocarbures : seuls 10% des terrains prélevés contaminés

Beaucoup de jardins et d'espaces verts ont été souillés lors des inondations, notamment par les hydrocarbures provenant des citernes à mazout éventrées ou des réservoirs de voitures. Un formulaire, destiné aux particuliers et aux communes, permettant de réaliser gratuitement des prélèvements de sols a été mis en ligne par la SPAQUE dès la fin du mois d'août 2021.

Les premiers prélèvements ont débuté en septembre 2021 et se sont poursuivis jusqu'à l'été 2022 (la date limite de demande d'intervention était fixée au 31 mai 2022). Les premiers assainissements ont quant à eux commencé en avril 2022 et se prolongeront jusqu'à la fin de l'été 2023, la SPAQUE s'adaptant généralement au planning des travaux de rénovation des victimes.

Le pourcentage de parcelles contaminées en hydrocarbures n'a pas évolué depuis 2021 : sur l'ensemble des terrains prélevés, seuls 10% présentaient une pollution.

Gestion des surcoûts : les factures ont été honorées jusqu'au 30 juin 2022

De nombreux moyens ont été déployés pour dégager au plus vite les zones sinistrées : location de conteneurs, engins de chantier, personnel supplémentaire, etc.

Pour faire face à ces dépenses, 15 millions d'euros ont été débloqués par le Gouvernement wallon. Les autorités concernées ont pu être remboursées en renvoyant simplement leurs factures à la SPAQUE. Le 14 mars 2022, le Gouvernement wallon a décidé de prolonger la prise en charge des surcoûts jusqu'au 30 juin 2022.

104.000 tonnes de terres charriées prises en charge

Au mois de mai 2022, la SPAQUE a entamé la prise en charge des milliers de tonnes de terres charriées par les inondations et temporairement stockées aux quatre coins des communes sinistrées. Si la priorité a été donnée aux entités les plus touchées telles que Pepinster, Limbourg, Eupen, Theux, Trooz, Liège, Engis, Verviers, Chaudfontaine (plus important dépôt – 30.000 tonnes), pas moins de 14 communes ont pu bénéficier de l'intervention de la SPAQUE, soit 26 « dumps ».

Ces terres mêlant boues, gravats et déchets ont ainsi majoritairement pris la direction de l'A601 pour y être criblées afin de séparer les divers matériaux (terres, pierres, déchets, etc.). Entre 500 et 1.000 m³ ont été évacués chaque jour par camion. Les terres valorisables ont été transportées vers des chantiers situés à courte distance du site pour y être directement réutilisées. Celles présentant des contaminations ont été envoyées vers des centres de traitement agréés.

Le criblage et les évacuations depuis l'A601 se finalisent et devraient être terminées prochainement. Au total, 115.000 tonnes de terres charriées auront été gérées et évacuées.

Les matériaux d'atterrissement : en partie réutilisés

À la fin de l'année 2022, la SPAQUE s'est attaquée à sa dernière mission : le criblage et l'évacuation des matériaux dits « d'atterrissement » charriés eux aussi par les eaux. Mélange de pierres (de différents formats), de terres, de déchets et de déchets verts, ces matériaux font l'objet d'un criblage sur site permettant de trier les différents composants mais aussi de séparer les matériaux pierreux et terreux selon trois fractions (fine, moyenne et grosse). Les dépôts majeurs situés à Theux, Eupen et Pepinster sont toujours en cours de traitement aujourd'hui.

La quantité de matériaux à prendre en charge était elle aussi estimée à 150.000 tonnes. Une partie importante sera réutilisée par le SPW, notamment pour reconstruire les berges endommagées. À l'heure d'aujourd'hui, 47.000 tonnes ont déjà été évacuées par la SPAQUE. Les opérations de gestion du solde des matériaux d'atterrissement se poursuivront tout au long de l'année 2023.

[Vidéo : travaux post-inondations dans l'arrondissement de Verviers](#)

Pour toute information supplémentaire :

Caroline Charlier

Porte-parole- Chargée de communication externe

0496/51.23.52